

PLAN DÉPARTEMENTAL DE FORMATION CONTINUE – YONNE – ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026

VOLET DÉPARTEMENTAL			VOLET CIRCONSCRIPTION			
			Hors constellations		En constellations	
FORMATIONS STATUTAIRES	FORMATIONS DÉPARTEMENTALES SANS APPEL À CANDIDATURE	FORMATIONS DÉPARTEMENTALES AVEC APPEL À CANDIDATURE	ANIMATIONS PÉDAGOGIQUES – 18h		PLANS FRANÇAIS ET MATHÉMATIQUES 30h	ACCOMPAGNEMENT DE PROXIMITÉ 18h
			HORS FONDAMENTAUX 6h	APPRENTISSAGES FONDAMENTAUX – 12h		
<p>PROFESSEUR(E)S DES ÉCOLES STAGIAIRES</p> <p>Accompagnement vers la titularisation</p> <p>Formation des PES à temps plein (Cadre académique : 10 jours + 4 jours facultatifs – INSPE / DSDEN)</p> <p>Procédures d'accompagnement complémentaire</p> <p>ENSEIGNANT(E)S</p> <p>Accompagnement vers la certification</p> <p>Formation CAPIPEMF (Cadre académique : 120h - INSPE / DSDEN)</p> <p>Formation CAPPEI (Cadre académique : 360h - INSPE / DSDEN)</p> <p>Formation CAPPEI candidats libres (6 jours)</p> <p>Formation CAPPEI VAEP (3 demi-journées)</p> <p>DIRECTRICES ET DIRECTEURS D'ÉCOLE</p> <p>Accompagnement à la prise de fonction</p> <p>Formation initiale des directrices et directeurs d'école (nommés à la rentrée 2025) (Cadre : 5 semaines + 3 jours d'échanges de pratique) dont 1 journée commune avec leur tuteur</p> <p>Formation des directrices et directeurs d'école faisant fonction à la rentrée 2025 (2 jours)</p> <p>Formation préalable à l'inscription sur la liste d'aptitude 2026 (3 jours)</p>	<p>ENSEIGNANT(E)S NÉOTITULAIRES</p> <p>Visites d'accompagnement (Cadre départemental : 2 visites en T1 / 1 visite en T2)</p> <p>ENSEIGNANT(E)S EN ÉDUCATION PRIORITAIRE</p> <p>Accompagnement et suivi de la mesure de dédoublement (Visites / Communautés d'apprentissage)</p> <p>ENSEIGNANT(E)S EN ÉCOLE INCLUSIVE OU ACCUEILLANT DES ÉLÈVES À BESOINS</p> <p>Formation des PE entrant dans le SEI (nouveaux RASED et nouveaux coordonnateurs ULIS)</p> <p>Formation des RASED</p> <p>Module interdépartemental « Grande difficulté scolaire » (5 jours – DSDEN 89 / DSDEN 58)</p> <p>ENSEIGNANT(E)S EXERCANT DES MISSIONS PARTICULIÈRES</p> <p>Formation des formatrices et formateurs : PEMF, CPC, CPD, erun, référent(e)s et chargé(e)s de missions (2 jours) dont formation « Approche au cœur de la classe »</p> <p>« Rendez-vous des conseiller(e)s pédagogiques »</p> <p>Formation des nouveaux M.A.T. (1 jour)</p> <p>Formation de formatrices et formateurs premiers secours (Cadre académique : 50h - E AFC)</p> <p>Groupes de pilotage départementaux (3 jours) dont déploiement du Plan « Filles & Maths »</p> <p>ENSEIGNANT(E)S ENGAGÉS DANS UN PROJET</p> <p>Accompagnement des projets numériques : CRCN Classes tablettes / classes robots / projet FabLab (DSDEN / Canopé)</p> <p>Accompagnement des projets inter-degrés Mise en place de constellations C3 / interventions PE au collège / Labo Maths ou Français / Formations d'initiative locale</p> <p>Accompagnement des écoles bilingues</p> <p>Constellation départementale « Léo »</p> <p>Accompagnement des enseignant(e)s engagés dans le dispositif « École et cinéma » (1 jour)</p> <p>Accompagnement du nouveau dispositif ULIS Villeneuve l'Archevêque (1 jour)</p> <p>Accompagnement du projet « Dépistage des troubles langagiers et visuels » (1 jour - DSDEN / CPAM)</p> <p>DIRECTRICES ET DIRECTEURS D'ÉCOLE</p> <p>Séminaire départemental « Approche au cœur de la classe »</p> <p>Groupe Départemental des Directrices et Directeurs d'École</p> <p>Co-développement / Groupes de travail entre pairs</p> <p>« Rendez-vous des directrices et directeurs d'écoles »</p>	<p>ENSEIGNANT(E)S NÉOTITULAIRES : T1 / T2 / T3</p> <p>Stage « Savoir Rouler à Vélo » (12 places / 1 jour – DSDEN / USEP)</p> <p>Stage « Savoir Nager : l'aisance aquatique à l'école maternelle » (12 places / 2 jours)</p> <p>ENSEIGNANT(E)S</p> <p>Stage « Prévenir et gérer les situations éducatives complexes » (24 places / 2 jours)</p> <p>Stage « Accueillir un élève porteur de troubles neurodéveloppementaux : DYS, TDA(H), troubles du spectre autistique » (12 places / 2 jours avec intersession)</p> <p>Stage « Protéger la santé mentale des élèves » (12 places / 1 jour)</p> <p>Stage « Cycle 1 : quel aménagement des espaces et du temps au service des apprentissages ? » (12 places / 2 jours avec intersession)</p> <p>Stage « Cycle 2 : quels gestes professionnels spécifiques pour enseigner la lecture au CP ? » (12 places / 2 jours avec intersession)</p> <p>Stage « Cycle 3 : comment enseigner et faire mémoriser les faits numériques ? » (12 places / 2 jours avec intersession)</p> <p>Stage « Classes multiniveaux : quel aménagement des espaces et du temps au service des apprentissages ? » (12 places / 2 jours avec intersession)</p> <p>DIRECTRICES, DIRECTEURS ET CHARGÉ(E)S D'ÉCOLE</p> <p>Stage « Gérer une situation éducative complexe » (15 places / 1 jour)</p> <p>Stage « Piloter une école inclusive » (15 places / 1 jour)</p> <p>Stage « Piloter une école maternelle » (15 places / 1 jour)</p> <p>Stage « La sécurité dans les écoles » (15 places / 1 jour)</p> <p>Formation PSC (10 places / 3h M@gistère + 1 jour hors temps scolaire)</p>	<p>Projet d'école</p> <p>DIRECTRICES, DIRECTEURS D'ÉCOLE ET ENSEIGNANT(E)S</p> <p>Choix collectif – 6h en équipe avec accompagnement possible : circonscription, CPD, référent, chargé de mission.</p> <p>OU</p> <p>Choix individuel – 6h en auto-formation</p>  <p>Les temps de participation aux journées thématiques organisées par la DSDEN (Journée des écoles bilingues, de l'EAC) pourront être pris sur ces 6 heures.</p>	<p>Nouveaux programmes</p> <p>DIRECTRICES, DIRECTEURS D'ÉCOLE ET ENSEIGNANT(E)S</p> <p>Animations pédagogiques (par les groupes départementaux)</p> <p>6h en français 6h en mathématiques</p> <p>OU</p> <p>Formation en constellation 18h* + 12h</p> <p>Plan Français ou Plan Mathématiques</p> <p>Parcours de formation hybride Regroupements hors la classe, en présentiel ou à distance / Visites d'observation dans des classes entre pairs avec possibilité de remplacement / Accompagnement en classe</p>	<p>Approche « Au cœur de la classe »</p> <p>DIRECTRICES, DIRECTEURS D'ÉCOLE ET ENSEIGNANT(E)S</p> <p>Accompagnement de proximité 18h</p> <p>Cadre académique Parcours de formation en équipe, élaboré selon les besoins identifiés, avec l'appui de l'équipe de circonscription</p>	
			<p>FORMATIONS SPÉCIFIQUES DES PROFESSEUR(E)S DES ÉCOLES STAGIAIRES</p> <ul style="list-style-type: none"> PES à 50% : 9h de formations dédiées à l'accompagnement des nouveaux programmes PES à 100% : conformément au cadre académique, les 18h d'animations pédagogiques sont incluses dans la formation statutaire (cf. volet départemental) 			
			<p>FORMATIONS SPÉCIFIQUES DES ENSEIGNANT(E)S NÉOTITULAIRES PREMIÈRE ANNÉE (T1)</p> <ul style="list-style-type: none"> 12h « Apprentissages fondamentaux : accompagnement des nouveaux programmes » proposées par le groupe des PEMF (6h mathématiques / 6h français) 6h « Hors fondamentaux » : accueillir un élève à besoins éducatifs particuliers » proposées par le Service Ecole Inclusive 			
			<p>NOTE À L'ATTENTION DES DIRECTRICES, DIRECTEURS ET CHARGÉS D'ÉCOLE</p> <ul style="list-style-type: none"> Le temps dédié aux APC n'étant plus obligatoire pour les directrices, directeurs et chargé(e)s d'école, il pourra être consacré au pilotage pédagogique. Pour les écoles évaluées en 2025/2026, 12h pourront être consacrées à la phase d'auto-évaluation : *6h sur le plan de formation de circonscription et 6h sur la journée de solidarité. Une journée de décharge supplémentaire sera accordée aux directrices et directeurs des écoles en évaluation externe. Les directrices, directeurs et chargé(e)s d'école bénéficieront de 6h de formations spécifiques qui pourront être prises sur le plan de formation de circonscription : <ul style="list-style-type: none"> 3h seront consacrées à la communication autour du programme d'Éducation à la Vie Affective et Relationnelle (EVAR) 3h seront organisées à l'initiative des circonscriptions Priorités 2025/2026 : des temps spécifiques seront dédiés, en conseil des maîtres, aux thématiques suivantes : <ul style="list-style-type: none"> Plan « Filles et Maths » : deux heures consacrées à la sensibilisation aux stéréotypes de genre et à l'analyse des pratiques. Mise en œuvre du programme EVAR. Des ressources départementales ou nationales seront mises à disposition pour guider la réflexion en équipe. Conformément à l'arrêté du 7 décembre 2022 : deux demi-journées (ou un horaire équivalent), organisées en dehors des heures de cours et dans le cadre du calendrier scolaire, pourront être dégagées afin de permettre des temps de réflexion et de formation. Ces temps porteront sur une thématique définie par le conseil des maîtres, sous réserve d'une décision académique. 			
PUBLIC DÉSIGNÉ			PUBLIC NON DESIGNÉ		PUBLIC DESIGNÉ	
INSCRIPTION DANS GAIA PAR LES SERVICES DE LA DSDEN			CANDIDATURE INDIVIDUELLE DANS GAIA			